

### **Objectif**

L'objectif de ce document est de décrire les critères de sélection qui seront utilisés pour sélectionner les athlètes de l'équipe de ski de fond qui représentera le Canada aux Jeux mondiaux universitaires de la FISU de 2021 (JMU).

Ce document a été publié sous la direction du Comité de Sélection de la FISU décrit en 5.0.

### **Définitions**

JMU: Jeux mondiaux universitaires

SIC: Sport interuniversitaire canadien (U SPORTS)

LPC : Liste de points du Canada

FISU: Comité de sélection de la Fédération internationale du sport universitaire (comité formé pour sélectionner l'équipe)

NC: Nordiq Canada

CE NC: Comité d'éducation de Nordiq Canada

1. **Taille de l'équipe:** Six hommes et six femmes. Chaque pays est autorisé à inscrire jusqu'à six athlètes par course.
2. **Admissibilité des athlètes:** Tous les concurrents doivent satisfaire aux conditions suivantes pour être admissibles:
  - 2.1 Les athlètes doivent être membres en règle de Nordiq Canada et détenir un passeport canadien valide, une licence de course Nordiq Canada et une licence FIS.
  - 2.2 Avoir au moins 17 ans et moins de 25 ans au 1er janvier de l'année de l'événement (c.-à-d. être né entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 2003 pour l'Universiade 2021)
  - 2.3 Être un étudiant inscrit à un programme d'études complet menant à l'obtention d'un diplôme dans un établissement postsecondaire.
    - a) Le statut doit être autorisé par un document du registraire de l'établissement.
    - b) Les établissements postsecondaires comprennent les collèges communautaires, les écoles professionnelles, les écoles techniques, les C.E.G.E.P. et les universités, au Canada ou à l'étranger.
    - c) Ou être un ancien étudiant qui a obtenu son diplôme d'un établissement postsecondaire à titre d'étudiant en règle au cours de l'année précédant l'événement. *\* L'obtention du diplôme doit être autorisée par un document du registraire de l'établissement.*

- 2.4 Tous les athlètes sélectionnés doivent avoir une moyenne minimale de points LPC de 86 points pour les hommes et de 84 points pour les femmes sur les listes de classement de distance ou de sprint des JMU.

**Formulaire d'admissibilité des études :** Formulaire d'admissibilité des athlètes FISU - Voir le PDF inclus dans l'article de nouvelles

### 3. Sélection:

- 3.1 Les équipes (hommes et femmes) seront sélectionnées en fonction du classement des athlètes admissibles sur les listes de classement des JMU. Les listes de classement des JMU seront établies en utilisant le système de pointage LPC, y compris toutes les courses admissibles aux points LPC, et tel que décrit plus en détail dans cette section.
- 3.2 La liste de classement de distance pour chaque sexe classera les athlètes admissibles en fonction du total de leurs quatre meilleurs pointages LPC aux courses de distance de la saison 2019-2020 (du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020). La liste de classement du sprint pour chaque sexe classera les athlètes admissibles en fonction du total de leurs deux meilleurs pointages LPC aux courses de sprint de la saison 2019-2020 (du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020). Les points LPC au sprint sont basés uniquement sur la qualification et non sur le résultat final d'une course de sprint.
- 3.3 Sous réserve du paragraphe 3.5, les deux premiers athlètes sur la liste de classement du sprint pour chaque sexe seront sélectionnés, suivis des quatre premiers athlètes sur la liste de classement de distance pour chaque sexe. Si un athlète parmi les quatre premiers au classement de distance figure également parmi les deux premiers au classement de sprint, l'athlète suivant au classement de distance sera sélectionné.
- 3.4 Si un athlète sélectionné refuse sa nomination à l'équipe ou est incapable de concourir, la sélection de l'athlète suivant sera faite de telle sorte que la composition de l'équipe demeure les deux athlètes disponibles les mieux classés sur la liste de classement du sprint, les autres places étant comblées par la liste de classement de distance.
- 3.5 Les égalités seront départagées par le nombre de points LPC le plus élevé.
- 3.6 Les athlètes intéressés à participer aux JMU de la FISU sont priés de contacter la chef d'équipe, Katja Mathys ([cd@xcskiontario.ca](mailto:cd@xcskiontario.ca)), avant le **1er mai 2020** pour confirmer leur intention.
- 3.7 Les listes de classement des JMU seront publiées sur le site Web de Nordiq Canada d'ici le 1er mai 2020. Les athlètes sélectionnés seront contactés par courriel avant le 3 mai. Les athlètes ont jusqu'au 13 mai 2020 pour accepter leur place. L'équipe sera dévoilée le 15 mai sur le site Web de Nordiq Canada.

### 4. Appels

Seuls les athlètes qui satisfont aux critères d'admissibilité à la sélection peuvent faire appel par l'entremise du [Centre de règlement des différends sportifs du Canada](#) (CRDSC). Les appels doivent être soumis au plus tard le **25 mai 2020**. Veuillez soumettre un avis d'appel au Comité de sélection

par l'intermédiaire de Katja Mathys, Chef d'équipe de la FISU, à l'adresse [cd@xcskiontario.ca](mailto:cd@xcskiontario.ca)

### **5. Comité de sélection**

Le comité de sélection est composé de:

- Chef d'équipe du ski des fond des JMU 2021 : Katja Mathys
- Dir. du développement des entraîneurs et des athlètes de Nordiq Canada: Stéphane Barrette
- Représentant de Nordiq Canada – Liaison du ski universitaire – à déterminer
- Coordinatrice internationale de U SPORTS – Charonne Thomasos

### **6. Responsabilité lors des Jeux**

Tous les athlètes peuvent participer à toutes les courses individuelles. La chef d'équipe et l'entraîneur-chef choisiront les membres des épreuves par équipe en fonction de la performance des athlètes aux Jeux, de leur état de santé et des listes de classement des JMU. Cette décision ne peut être portée en appel.

### **7. Frais de voyage et contrat**

Un dépôt de 500 \$ et un contrat signé seront exigibles le **31 mai 2020** pour chaque athlète sélectionné afin de confirmer l'intention de faire partie de l'équipe. Le dépôt de 500 \$ est remboursable jusqu'au 31 août 2020. Les athlètes sélectionnés devront payer le solde des frais de voyage (estimés à environ 4 000 \$, à l'exclusion des billets d'avion) d'ici le **15 novembre 2020**. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date ou une fois que les réservations finales auront été faites.

### **8. Pour de plus amples renseignements:**

Une séance d'information sera organisée aux Championnats canadiens de ski Haywood 2020 à Sovereign Lake, en Colombie-Britannique.

Personne-ressource: Katja Mathys (chef d'équipe)

[cd@xcontario.ca](mailto:cd@xcontario.ca)

705-774-0713